

AU/31/1.1.3/20221024/152

Objet : Marché de fourniture d'équipements informatiques pour les écoles publiques de Monteux

Le Maire de MONTEUX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° DE/31/541/20201027/02 du 27 octobre 2020 par laquelle le Conseil Municipal de MONTEUX délègue au Maire, pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les décisions sur les matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

CONSIDERANT que la Commune a répondu à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, dans le cadre du plan France Relance ;

CONSIDERANT que le projet de la Commune consiste à équiper l'ensemble des écoles primaires, soit trente-trois classes, de tableaux blancs interactifs et d'un espace numérique de travail ;

CONSIDERANT que les prestations ont été réparties en deux lots ;

Après mise en œuvre de la procédure adaptée prévue aux articles L.2123-1 et R2123-1 1° du code de la commande publique,

DECIDE

Article 1 : De signer le marché public :

- dont l'objet est l'équipement des écoles d'un socle numérique ;
- avec l'entreprise ICONE, 92 boulevard de l'Europe, ZA de l'Anjoly, 13127 Vitrolles
- dont le montant s'élève à :

Lot	Objet	Montant € HT
1	Tableaux blancs interactifs	105 570,00
2	Espace numérique de travail	9 000,00
Total		114 570,00

Article 2 : Les crédits nécessaires au règlement de ces prestations seront inscrits au budget de la Commune.

MONTEUX, le 24 octobre 2022

Acte Exécutoire

Envoyé le : 27.10.2022

Publié le : 27.10.2022



Christian GROS

Maire de MONTEUX